



#### **ARGUMENTAIRE**

Face aux défis planétaires inhérents au développement socio-économique et environnemental, les coopératives agricoles émergent en tant que catalyseurs du développement durable. Divers acteurs, tels que l'Organisation des Nations-Unies (ONU), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Alliance coopérative internationale (ACI), convergent pour reconnaître que ce modèle se révèle singulièrement propice à la promotion du développement durable, surtout dans un contexte marqué par des mutations politiques, des crises, des disparités en augmentation, des évolutions démographiques et une détérioration de l'environnement.

La capacité fondamentale des coopératives réside dans leur aptitude à remédier aux imperfections du marché et de l'État. Leur spécificité, caractérisée par des principes et des traits distinctifs, leur confère la faculté de générer des biens ou de dispenser des services ajustés aux exigences spécifiques de leurs membres, tout en exerçant une fonction de contrepoids sur le marché ainsi que face aux pouvoirs publics et organisations internationales. En effet, les coopératives agricoles, grâce à leur approche unique de création de valeur ajoutée, s'adaptent efficacement aux marchés concurrentiels tout en restant fidèles à leurs valeurs de démocratie, d'équité, de durabilité et de solidarité entre les membres compte non tenu de leur poids économique.

En favorisant la solidarité entre les agriculteurs, ces coopératives créent un écosystème où la préservation des ressources naturelles et le bien-être des communautés sont des priorités.

Aujourd'hui, le mouvement coopératif participe à l'inclusion et à la promotion socioéconomique des producteurs locaux, jouant ainsi un rôle fondamental dans la stimulation du développement économique local tout en consolidant les liens sociaux et culturels. Dans ce contexte, les défis et les attentes pour le modèle coopératif agricole en Afrique sont d'une ampleur considérable. Selon les projections de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la population africaine devrait doubler d'ici 2050, atteignant environ 2,2 milliards d'habitants. Cette croissance démographique entraînera une demande croissante de produits alimentaires, dépassant celle de toutes les autres régions du monde.

En Afrique, le secteur agricole, comprenant la production agricole, la foresterie, la pêche et l'élevage, demeure le pilier central de l'emploi et des revenus dans les zones rurales et périurbaines. Ces régions, abritant la majorité de la population, sont confrontées à des

défis économiques majeurs tels que la précarité, l'insécurité alimentaire, l'accès difficile aux facteurs de production et aux services sociaux de base.

Face à cette dynamique, une question se pose quant à la capacité du monde rural africain à faire face à une demande croissante de produits alimentaires et à contribuer à la souveraineté alimentaire du continent.

Dans ce contexte, le modèle coopératif présente un moyen efficace pour les petits producteurs d'accéder<sup>1</sup>:

- Aux ressources naturelles telles que la terre et l'eau,
- À l'information, à la communication, à la connaissance et aux marchés,
- À la nourriture et aux facteurs de production,
- Aux dispositifs d'élaboration, de suivi- évaluation et d'évaluation des politiques publiques

Grâce à cet appui, les petits producteurs ont la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie, de répondre à la demande croissante de produits alimentaires sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. Cela contribue efficacement à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à l'éradication de la faim et à la diminution des disparités sociales.

Parallèlement, la question alimentaire suscite une inquiétude persistante de nos jours, avec pour objectif d'assurer un accès universel à une alimentation saine et de qualité. La crise alimentaire de 2007-2008 avait déjà placé la sécurité alimentaire et nutritionnelle en priorité dans l'agenda africain et international. En 2019, la FAO indiquait que 20 % des Africains, soit environ 250 millions de personnes, souffraient de la sous-alimentation, dépassant ainsi de deux fois et demie la moyenne mondiale. Selon les projections de la FAO, ce chiffre devrait atteindre 430 millions d'ici 2030. Plusieurs facteurs contribuent à cette situation, tels que les conditions climatiques (sécheresse, inondations, épidémies acridiennes), l'instabilité des marchés internationaux et régionaux, ainsi que les conflits et l'insécurité physique des populations.

Selon STISA-2024, les statistiques révèlent que l'insécurité alimentaire persistante affecte 239 millions d'Africains, dont 30 % à 40 % sont des enfants de moins de 5 ans qui continuent de souffrir de la malnutrition chronique, atteignant un stade critique pour leur survie et leur développement cognitif et physique. L'Afrique doit renforcer ses moyens et ses capacités de réponse, tout en tirant parti des relations existantes avec les partenaires non-africains concernés, pour relever les nouveaux défis tels que les faibles rendements des denrées, le changement et la variabilité climatiques, la gestion de l'eau et des terres, et

<sup>1</sup> Food and agriculture Organization of the United Nation

l'accroissement de la volatilité des prix sur les marchés mondiaux. Ces défis pourraient compromettre les efforts déployés par le continent pour éradiquer la faim et atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

STISA-2024 a souligné également le rôle crucial de la coopération internationale en tant que mécanisme nécessaire au développement socio-économique du continent. Il insiste également sur l'inclusion de l'agriculture durable parmi les priorités, ce qui indique une prise de conscience de la nécessité de promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, économiquement viables et socialement équitables. Cette déclaration révèle une approche holistique et intégrée pour aborder des enjeux cruciaux liés à l'alimentation, à l'agriculture et au développement sur le continent africain.

Dans cette perspective, les récentes études mettent en évidence l'efficacité du modèle coopératif dans la promotion de la sécurité alimentaire, axée sur l'initiative locale (Klein & Enríquez, 2022). Pour rappel, la sécurité alimentaire, considérée comme un défi majeur contemporain, englobe la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation optimale des aliments pour assurer une nutrition saine à l'échelle mondiale (Makhlouf et al., 2017). Ces aspects cruciaux reposent sur quatre piliers économiques : la disponibilité des produits alimentaires, l'accessibilité des denrées, la qualité des aliments et la stabilité (des disponibilités, des capacités d'accès et de la qualité des aliments) (Alahyane, 2017).

La problématique de la sécurité alimentaire est étroitement intriquée avec celle de la souveraineté alimentaire. Avant le sommet de l'Uruguay en 1986, les politiques agricoles protectionnistes adoptées par certains pays développés, en particulier au sein de l'Union européenne, étaient motivées par la recherche de la sécurité alimentaire (Dupraz et al., 2010). L'échec des initiatives visant la libéralisation des activités agricoles a rapidement suscité des remises en question concernant les orientations du sommet de l'Uruguay, et la souveraineté alimentaire a retrouvé sa place sur le devant de la scène. Elle est désormais considérée comme une priorité par rapport aux politiques macroéconomiques et à la libéralisation commerciale (FAO, 1996).

Actuellement, la souveraineté alimentaire est précisément définie comme "un droit des États, mais aussi des populations et des communautés, et de manière exclusive, des peuples, à maintenir et à développer leur propre capacité de produire leur alimentation. Elle englobe également le droit de définir leur propre politique alimentaire, agricole, territoriale, ainsi que celle liée au travail et à la pêche, le tout devant être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adapté à chaque spécificité" (Dupraz et al., 2010). Il est toutefois important de souligner que la souveraineté alimentaire ne se traduit pas par un rejet des échanges et ne constitue pas une proposition de réforme sectorielle visant uniquement à favoriser les producteurs d'aliments, qu'ils soient paysans ou pêcheurs.

Dans ce contexte, la coopération se positionne comme une stratégie économiquement viable pour répondre à ce défi majeur. La sécurité alimentaire ne se mesure pas uniquement à la quantité d'aliments disponibles, mais englobe également leur qualité nutritionnelle, soulignant l'importance d'assurer des apports nutritifs adéquats. L'intégration d'une perspective de durabilité dans la sécurité alimentaire permet de faire face aux défis complexes de notre époque (Fournier & Touzard, 2014). Les perturbations, telles que les catastrophes naturelles, les conflits et les crises économiques (Lehmann et al., 2022), peuvent compromettre la sécurité alimentaire en perturbant la production et la distribution alimentaires. Ainsi, la coopération offre une approche économique collaborative et résiliente pour atténuer ces risques potentiels et assurer une sécurité alimentaire durable. Au-delà des risques potentiels, il y a aussi les crises réelles, telles que la COVID-19, qui sont de nature à bouleverser les chaines d'approvisionnement, le renouvellement des stocks et la garantie de la permanence des produits. C'est dans un tel contexte que l'on mesure le plus souvent les dynamiques de solidarité entretenue ou promue par les coopératives afin de permettre à des communautés de faire face aux chocs (naturels ou environnementaux), désastres et aléas.

Ces enjeux nécessitent une analyse approfondie de la capacité d'innovation et d'adaptation du modèle coopératif, ainsi que de son rôle dans la gestion des inégalités et le soutien au développement durable. Les coopératives agricoles sont souvent pionnières en matière d'innovation pour la sécurité alimentaire. Le rapport de l'OCDE (2016) souligne le rôle des coopératives dans la stabilisation des prix des denrées alimentaires et dans l'offre de marchés fiables pour les petits agriculteurs, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'accès à la nourriture.

# Intérêts du colloque

L'organisation de ce colloque portant sur le modèle coopératif agricole et la sécurité alimentaire en Afrique et ailleurs requiert une méthodologie spécifique afin de prendre en considération les défis, les opportunités, ainsi que les dynamiques intrinsèques à ce continent. Cette manifestation scientifique a pour ambition notamment :

- D'examiner les spécificités du modèle coopératif agricole africain : Le continent africain présente une diversité significative sur les plans climatique, historique, géographique et culturel. Il devient impératif d'entreprendre une analyse approfondie afin de comprendre l'impact de cette diversité sur l'établissement et le fonctionnement des coopératives agricoles. Par conséquent, une adaptation

inéluctable des modèles coopératifs en accord avec les particularités régionales s'avère nécessaire.

- D'étudier l'impact des dynamiques socio-économiques sur la pérennité du modèle coopératif agricole africain: L'investigation des composantes socio-économiques, incluant la densité démographique, la répartition des revenus et le niveau d'éducation, et la corrélation de ces facteurs avec la pérennité des coopératives agricoles, constitue une nécessité. Il devient impérieux de saisir de manière approfondie la manière dont ces paramètres exercent leur influence sur l'engagement des agriculteurs en particulier et sur les filières agricoles en général, au sein de ces entités coopératives.
- D'examiner le rôle des coopératives dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique: Les travaux de ce colloque seront axés sur l'examen de la contribution des coopératives à renforcer la résilience des systèmes alimentaires, notamment en réponse aux défis tels que le changement climatique et les crises sanitaires.
- **Susciter les débats** autour de questions et problématiques peu explorées liées à l'innovation technologique, au management et au marketing des coopératives agricoles, à l'évaluation des politiques publiques en soutien aux coopératives, ainsi qu'aux autres problématiques nouvelles des systèmes alimentaires en général
- Présenter, dans une perspective comparative, des expériences nationales et internationales, africaines et même hors Afrique.

#### Axes du colloque

L'objectif de ce colloque est d'explorer diverses problématiques liées à la durabilité et à la sécurité alimentaire, en mettant particulièrement l'accent sur le contexte du modèle coopératif agricole africain, tout en étant ouvert à d'autres expériences. Dans cette optique, nous sollicitons des contributions théoriques et/ou empiriques abordant les axes suivants (cette liste n'est pas exhaustive) :

- Les modèles coopératifs en contexte de crise sanitaire et climatique en Afrique
- Innovation et technologie dans les coopératives agricoles africaines
- Management, marketing et gouvernance des coopératives agricoles en Afrique
- Durabilité environnementale et modèle coopératif agricole
- Éthique, équité et responsabilité sociale
- > Alliances, souveraineté énergétique et souveraineté alimentaire

- Impact de la répartition de valeur et des stratégies de filière sur le MCA
- Modèles de financement innovants
- > Identité culturelle des coopératives Agricoles
- > La consommation durable et la sécurité alimentaire
- La résilience des systèmes alimentaires et la transition alimentaire en Afrique
- Les modèles coopératifs et l'accès aux ressources naturelles
- Contribution des systèmes de distribution et de la logistique à la sécurité alimentaire
- Les politiques de soutien à l'agriculture et à la sécurité alimentaire durable
- > Sécurité alimentaire, urbanisation et coopération internationale

### Soumission de propositions

Des propositions à la fois empiriques et/ou théoriques sont sollicitées. Nous invitons les chercheurs et les praticiens à soumettre un résumé ne dépassant pas 350 mots sur les axes susmentionnés (Les propositions liées aux autres axes non cités sont aussi les bienvenues). Le résumé devrait être rédigé selon le format Times New Roman, police 12, interligne 1,5.

- Les propositions (Résumé et texte intégral) doivent être envoyées à l'adresse suivante : <a href="mailto:mcacolloque24@gmail.com">mcacolloque24@gmail.com</a>
- Le fichier envoyé devrait être nommé comme suit : initiale(s) du prénom et nom complet de l'auteur ou du premier auteur en cas d'un travail collectif (avec un numéro en cas de soumissions multiples).

Les résumés doivent suivre ce format : Titre de la communication ; Noms des auteurs et leurs affiliations ; Coordonnées des auteurs ; Résumé (En français en plus de la langue de rédaction du texte intégral); Mots clés (5 mots clés maximum).

#### Langues du colloque

- Les papiers peuvent être rédigés en Français, en Anglais ou en Arabe.
- Les présentations et vidéo projection (PowerPoint) seront rédigées en Français, en Anglais ou en Arabe.
- Les présentations orales et les discussions sont autorisées en Français, en Anglais et en Arabe.

#### **Dates importantes**

Date limite d'envoi des propositions de communication (Résumé)	30/04/2024
Notification d'acceptation des résumés de communication	15/05/2024
Date limite d'envoi des communications (Texte intégral)	15/07/2024
Date limite de notification d'acceptation définitive après évaluation en double aveugle par les membres du comité scientifique	10/09/2024
Date limite de remise des versions définitives retenues	18/09/2024
15 & 16 OCTOBRE 2024 : Tenue du Collogue (FSJES Ait Melloul, Maroc)	

# **Publication**

Les textes complets des communications acceptées, présentées lors du colloque et comportant des recherches abouties seront publiés dans un ouvrage de recherche avec ISBN ou dans une des revues partenaires (selon les exigences de chaque revue).

# Comité de coordination

- Pr. ETTOR Rahim : Doyen de la faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ait Melloul, <u>r.ettor@uiz.ac.ma</u>
- Pr. EL BOURKI Mohamed : Professeur à la faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ait Melloul, <u>m.elbourki@uiz.ac.ma</u>
- Pr. OUHNA Laila : Professeure à la faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ait Melloul, <a href="mailto:louhna@uiz.ac.ma">louhna@uiz.ac.ma</a>

# Comité d'organisation

ETTOR Rahim, Doyen FSJES Ait Melloul

ABARAGH Brahim, Professeur à la FSJES AM

EL AMRI Kaltoum, Professeure à la FSJES AM

EL BOURKI Mohamed, Professeur à la FSJES

EL HIJAZI Moubarak, Professeur à la FSJES AM

EL JID Omar, Université de Haute-Alsace, France

GUERGUER Wafa, Professeure à la FSJES AM

KHALLAF Nezha, Professeure à la FSJES AM

OUBOUTAIB Fatima Zahra, Professeure à la FSJES AM

OUHNA Laila, Professeure à la FSJES AM

#### **Doctorants:**

Mme. MEKKAOUI ALAOUI Meryem, doctorante à la FSJES Ait Melloul

Mr. NARHNARH Youssef, doctorant à la FSJES Ait Melloul

Mme. CHBANI Oumaima, doctorante à la FSJES Ait Melloul

Mr. EL HENCHAOUI Yassine, doctorant à la FSJES Ait Melloul

Mr. HAZAM Amine, doctorant à la FSJES Ait Melloul

Mr. MANAR Ahmed, doctorant à la FSJES Ait Melloul

Mr. BOUZGED Mohamed, doctorant à la FSJES Ait Melloul

Mme. LGACHGACH Saloua, doctorante à la FSJES Agadir

Mme. AIT BOUADHAN Asmaa, doctorante à la FSJES Ait Melloul

Mr. BAKRIM Abdellah, doctorant à la FSJES Agadir

# Comité scientifique

ABDELMAJID Amine, Université Paris EST (France)

ABRIAN Ahmed, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

ABOUDRAR Lahoucine, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

ABOUHAFS Habiba, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

AHSSINA Khalifa, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

AJERAME Malika, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

AKHSAS Omar, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

ALAOUI AMINE Meryem, Université Mohamed 5, Rabat (Maroc)

ALBAGLI Claude, Université Paris XII (France)

ALAOUI HACHIMI Hassan, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

AMMI Anouar, Université Ibn Tofail, Kénitra, (Maroc)

AIT BARI Ahmed, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

ATIK Mohamed, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

ATTOUCH Hicham, Université Mohamed 5 Souissi, Rabat (Maroc)

BASSI Sonia, Institut National du Travail et des Etudes Sociales, (Tunisie)

BENBIH Rachid, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

BIKHZAZEN Nahid, Université Chouaib Doukali, Eljadida (Maroc)

BOULOIZ Hafida, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

BOUZAHIR Brahim, Université Chouaib Doukali, El Jadida (Maroc)

CALLENS Stéphane, Université d'Artois, (France)

DRIOUCH Salah, Université Ibn Zohr, Guelmim (Maroc)

ECHKOUNDI Mohamed, Université Mohamed V (Maroc)

EL KHAYAT Mustapha, Université Hassan II (Maroc)

EL AGY Majda, Université Cadi Ayyad, Marrakech (Maroc)

EL BOURKI Mohamed, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

EL JAZOULI Motia, Université Ibn Zohr, Taroudant (Maroc)

EL JOUALI Adil, FSJES, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

EL KORCHI Akram, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc);

EL FAKIR Elarbi, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

EL OUAHIDI ABDELHADI, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

ETTOR Rahim, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

FALL Abdou Salam, LARTES-IFAN, Université Cheikh Anta Diop à Dakar (Sénégal)

FILIPPI Maryline, chercheuse associée à l'INRAE - AgroParisTech, Paris Saclay (France)

GALLOUJ Camal, Université Paris Nord (France)

OTANDO Gwenaêlle, Université d'ARTOIS (France)

GUERGER Wafa, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

GOUSSAID NASSIBA Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

HENAULT Georges, Université d'Ottawa (Canada)

HOSSARI Hosna, Université Cadi Ayyad, Marrakech (Maroc)

JAHDANI Abdelouahad, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

KADOURI Abdillah, Université Ibn Toufail, Kenitra (Maroc)

KAMDEM Emmanuel, SG de l'institut panafricain de développement, (Cameron)

KHALLAF Nezha, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

KEITA FODE Bangaly, Université de Kindia, (Guinée Conakry)

KERN Francis, Université de Strasbourg, (France)

KOUROUMA Sidiki, Université de Kindia, (Guinée Conakry)

MAKLOUL Youssef, Université Cadi Ayyad, Marrakech (Maroc)

MEKKAOUI Soumiya, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

MEITE Youssouf, Université Félix Houphouët-Boigny-Abidjan, (Côte d'Ivoire)

MESSOUSSI Abdelaziz, Université d'ARTOIS (France)

NDIAY Sambou, Alliance de Recherche- action Université- Territoires (ARUT), (Sénégal)

OMARI Soumia, ENCG Casablanca (Maroc)

OUBDI Lahcen, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

OUHNA Laila, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

OUDADA Mohamed, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

QANQOM Amira, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

RACHIDI Lahoussine, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

REHAIMI Hassan Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

ROS Elodie, chercheuse associée au LADYSS, université Paris 8, (France)

STOESSEL-RITZ Josiane, Université de Haute – Alsace, (France)

SARR Serigne Momar, Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, (Sénégal)

TATOUTI Rachid, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

TICHOUA Youssef, Université Ibn Zohr, Ait Melloul (Maroc)

TOURABI AMINA, Université Ibn Zohr, Agadir (Maroc)

ZIKI Mustapha, Université Cadi Ayyad, Marrakech (Maroc)

# **Pour nous contacter**

Email: mcacolloque24@gmail.com

https://www.facebook.com/people/EREGO/61555937110640/

https://www.linkedin.com/company/erego-fsjesam

http://fsjes-cuam.uiz.ac.ma/

# **Partenaires**



























